



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

Monsieur Le Maire de Marcy
10 place de l'Eglise,
69480 Marcy

Cyril MAGAKIAN
*Service développement des entreprises et
des territoires*
Chargé de développement économique

Tél : 04.72.44.61.92
Mail : cyril.magakian@cma-
auvergnerhonealpes.fr

Date : Lyon, le 13 Aout 2025

Objet : révision du PLU de la commune de Marcy

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis, pour avis, le projet arrêté de révision du PLU de la commune de Marcy à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et je vous en remercie.

La CMA souscrit pleinement à l'objectif 1 de l'orientation 2.2 du PADD : « **Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité et favoriser l'accueil de nouvelles activités** ». La CMA accompagne au quotidien les collectivités dans cette démarche et considère que le maintien de l'activité économique de proximité est une priorité pour tous les territoires.

Sur la base de ces éléments, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône émet un avis favorable.

Espérant que ces éléments apporteront une contribution utile à cette procédure, et en attente de la levée des réserves exprimées, sachez également que mes équipes et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter l'expertise nécessaire sur le champ des Métiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma sincère considération,

Le Président

Bien Cordialement

Christophe BERNOLLIN

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE RHÔNE ALPES - LYON - RHÔNE

10 rue Paul Montrochet - CS 40269 - 69287 Lyon CEDEX 02

+33 4 72 43 43 00 - contact@cma-lyon.fr

f in @ · www.cma-lyon.fr